



La Ville de Châteauguay désire se pourvoir d'un.e d'employé.e pour combler les besoins de la bibliothèque municipale :

### **AUXILIAIRE-BIBLIOTHÈQUE (Poste permanent)**

#### **DESCRIPTION SOMMAIRE :**

Le titulaire accueille les visiteurs et assure diverses tâches reliées au service à la clientèle dont notamment les opérations de circulation, de remise en rayons et renseigne la clientèle.

- Accueille les visiteurs, s'enquiert du but de leur visite, aide la clientèle, répond aux questions d'orientation et aux demandes de renseignements généraux;
- Procède à l'inscription des clients aux services offerts, effectue les tâches relatives aux opérations de circulation et autres activités diverses (prêts, retours, réservations, renouvellements de documents, etc.), replace et voit à l'ordre des documents sur les rayons;
- Assure le suivi des retards, des réservations et des plaintes;
- Assiste et initie les clients dans l'utilisation du matériel, du parc informatique, en surveille le bon fonctionnement et rapporte les défauts;
- Perçoit les sommes dues et maintient une caisse;
- Toutes autres tâches connexes.

#### **QUALIFICATIONS:**

- Posséder un diplôme d'études secondaires général jumelé à 6 mois d'expérience pertinente en service à la clientèle;
- Connaissance du français parlé et écrit essentielle;
- Connaissance générale en informatique;

**EXIGENCES :**

- Sens aigu du service à la clientèle;
- Communicatif et avoir du tact;
- Bonne condition physique

**HORAIRE :**

- Horaire de 32.5 heures par semaine; jour, soir et fin de semaine
- Salaire : 23.64\$ / heure

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec une photocopie des documents requis au plus tard le **28 avril 2024** sur le site Web de la Ville de Châteauguay:

<https://ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville/postuler/>

**Seules les candidatures retenues pour une entrevue feront l'objet d'un suivi.**

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.